

SANTE : Limoges sera le siège du futur gérontopôle de Nouvelle-Aquitaine

Initié en 2017, le projet de la <u>REGION NOUVELLE-AQUITAINE</u> / **T** : 05.57.57.80.00 de gérontopôle régional sera implanté à Limoges. En Nouvelle-Aquitaine, la proportion des habitants de plus de 60 ans, actuellement de 28 %, passera d'ici 2040 à 35 %; 15 % des personnes âgées seront alors dépendantes.